

« *L'Actualité Économique*, Revue d'analyse économique »

Le Comité de rédaction

Volume 59, numéro 1, mars 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le Comité de rédaction (1983). « *L'Actualité Économique*, Revue d'analyse économique ». *L'Actualité économique*, 59(1), 5-7.
<https://doi.org/10.7202/601039ar>

«L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE, REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE»

Le Comité de rédaction

Depuis 1972, la Revue est régie par un protocole d'entente liant l'École des Hautes Études Commerciales et la Société Canadienne de Science Économique. En vertu de ce protocole, l'École conserve la responsabilité administrative de la Revue et la Société en prend la responsabilité scientifique. Le directeur de la Revue, ayant une responsabilité tant administrative que scientifique, est nommé par les deux parties.

La Société nomme un comité de rédaction, comptant au moins cinq membres, «recrutés dans tous les milieux». Ce comité a pour fonctions de:

- i) «préciser les principales orientations de la Revue, compte tenu des directives générales fournies par la Société;»
- ii) «déterminer les procédures et les conditions générales d'acceptation des textes;»
- iii) «promouvoir la recherche d'articles.»

La conception de ce comité a varié dans le temps. Ces dernières années, le comité de rédaction était, en fait, un comité de sages, ou, en tout cas, de conseillers scientifiques que le directeur consultait. C'est dire que le comité de rédaction comprenait un sous-comité exécutif, composé du directeur, du secrétaire à la rédaction et de la secrétaire administrative.

Nous avons réévalué ces deux fonctions et procédé aux aménagements suivants. À l'avenir, nous appellerons Comité de rédaction le comité chargé de la gestion quotidienne (autant scientifique qu'administrative) de la Revue et Conseil scientifique l'ensemble des conseillers scientifiques de la Revue. Le mandat de ces deux comités reste les points i), ii) et iii) précédents, mais pour des raisons pratiques comme celle de la facilité des rencontres, c'est le Comité de rédaction qui en prend la responsabilité administrative (ou exécutive). Le Comité de rédaction compte présentement huit membres (voir verso de la page couverture) et s'engage à se réunir quatre fois par année pour préparer les quatre

numéros de la Revue. Il fonctionne sur une base essentiellement collégiale (ce qui sera précisé plus loin), le directeur se donnant surtout une tâche d'animation.

On peut exprimer comme suit la philosophie d'ensemble du Comité de rédaction quant à la Revue. Revue scientifique, elle n'est pas un véhicule de promotion sociale (de « consécration ») mais un centre d'activités intellectuelles ouvert à tous les courants. Revue francophone, elle est ouverte à l'ensemble des économistes francophones et veut rejoindre l'ensemble des économistes francophones. Revue québécoise, elle porte une attention spéciale aux problèmes d'ici.

Cette philosophie inspire toute l'organisation matérielle de la Revue, depuis sa toilette actuelle jusqu'à sa pratique administrative.

On remarquera d'abord que la Revue se divise en trois sections, l'une consacrée aux articles, l'autre aux critiques et expertises, la troisième aux notes, commentaires et comptes rendus. Pour représenter au mieux la diversité de la vie scientifique, nous tenterons d'équilibrer ces sections. Chacune d'elles ne comprend que des contributions originales à nos connaissances théoriques, empiriques et pédagogiques. Mais la seconde section met surtout l'accent sur la réflexion scientifique (par le biais de la critique d'un grand livre ou l'expertise d'un pan entier de littérature) tandis que la troisième met l'accent sur l'information, la discussion et la vie scientifique.

Bien que le numéro actuel illustre assez bien cette façon de voir les choses, il n'est pas complet. Par exemple, la troisième section devrait contenir des résumés de recherche en cours et de thèses de doctorat. Nous n'en avons pas reçu. La publication intégrale du programme du Congrès annuel de la Société aurait été une bonne chose pour ce numéro-ci.

La Revue a souvent accepté, dans le passé, des textes déjà publiés ailleurs dans une langue autre que le français ou des textes soumis en anglais qu'elle se chargeait de traduire (le numéro actuel en compte un, deux autres paraîtront dans le numéro de juin). La *European Economic Review* a tenté la première expérience (publier en anglais des textes déjà édités en d'autres langues européennes) sans trop de succès. Nous sommes les seuls à avoir tenté la seconde et nous ne pourrons pas tenir. Désormais, les seuls textes que nous traduirons seront ceux que nous aurons sollicités par invitation. Inversement, il n'est pas question d'envisager la publication d'un numéro spécial en anglais, regroupant les meilleures contributions de l'année. D'un côté, la communauté scientifique internationale est, en principe, déjà prévenue de ce qui se passe dans la Revue via notre affiliation au *Journal of Economic Literature* (d'où les résumés anglais que nous vous demandons). De l'autre côté, la promotion de nos idées peut se concevoir de façon différente et à moindre coût.

La pratique de la Revue peut se décrire ainsi : sur réception d'un article, la secrétaire du Comité de rédaction envoie un accusé de réception et avise le directeur. Ce dernier ou le directeur adjoint nomme un membre du Comité de rédaction responsable de cet article (par exemple, il envoie automatiquement les articles de ses confrères à un autre membre du Comité de rédaction). Le responsable choisit deux critiques... et fait pression sur eux pour que la critique soit faite dans un délai raisonnable.

L'acceptation finale se fait par le Comité de rédaction. Autrement dit, nous aurons un double comité de lecture, l'un comprenant les deux critiques et l'autre le Comité de rédaction dans son entier. D'ailleurs, cette critique « externe » du Comité de rédaction lui permettra de « composer » les divers numéros de la Revue.

Tous les dossiers sont centralisés au secrétariat de la Revue et c'est la secrétaire du Comité qui retransmet les avis d'acceptation ou de refus, avec copie aux critiques. Le secrétaire à la rédaction conserve la responsabilité de préparer matériellement chaque numéro. Il retransmet les épreuves, demande des résumés, reçoit les commandes de tirés à part avec les épreuves corrigées. (Les prix de ces tirés à part devraient vous inciter à vous en procurer au moins cent pour chacun de vos articles et de les faire circuler en conséquence).

En cas de reprise (d'un article), nous ne réexpédions pas aux critiques ; c'est le Comité de rédaction qui décide.

À la fin de chaque année, nous publierons la liste des critiques ainsi qu'un « bilan » des activités.

Compte tenu de cette pratique, vous pouvez considérer qu'un délai de trois mois entre la soumission d'un texte et son acceptation n'est pas excessif. Compte tenu des coûts administratifs, vous serez également d'accord pour considérer qu'un droit de soumission de 20\$ s'impose aux non-membres de la Société (la cotisation de celle-ci est de 25\$).

À côté de cette pratique officielle et que nous nous employons à roder et à perfectionner existe une procédure d'exception. Notre préoccupation d'équilibrer chaque numéro et de promouvoir la vie scientifique nous conduit à solliciter des articles, principalement des critiques d'auteur, des comptes rendus et des analyses sur l'actualité économique. Il va sans dire que ces articles sont publiés « sur invitation », c'est-à-dire sans passer par un premier comité de lecture. De même, notre politique d'ouverture sur la francophonie se traduira par diverses publications sur invitation. Enfin, dans le cas d'un goulot d'étranglement du côté du premier comité de lecture, nous prendrons sur nous de corriger la trajectoire. L'actuel Comité de rédaction remercie l'ancien, principalement Alban d'Amours.